



FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

**Procès-verbal du Conseil
d'Administration (CA) de la Fédération
Départementale des Chasseurs du
Bas-Rhin (FDC 67)**

du 17 novembre 2025 à Geudertheim

Membres du Bureau présents : Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (1^{ère} Vice-Présidente), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier Adjoint)

Administrateurs présents : Patrick Caussade, Christian Heckel, Bernard Schnitzler, Éric Trendel, Roland Vetter

Absents excusés : Bruno Keiff (pouvoir à Christian Heckel), Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Christian Muller (pouvoir à Aliette Schaeffer), Michel Pax (pouvoir à Frédéric Obry), Christophe Schmitt (Pouvoir à Éric Trendel), Roland Schoeffler (pouvoir à Patrick Caussade)

Invité : Alexandre Derrez (Directeur)

Le Président salue les membres présents et ouvre la séance.

1. Projet de construction FDC67

M. Vollmar expose en détail les propositions faites par CBA et EIFFAGE lors de la dernière réunion au cours de laquelle les deux sociétés ont présenté leur projet.

Il répond aux questions posées.

Après discussion, le conseil choisit de confier le projet à la société EIFFAGE à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf une abstention.

2. Arrêté du bilan clos au 30.06.2025 par KPMG.

M. Foessel présente le bilan arrêté au 30 juin 2025 et en explique le détail.

Il répond aux questions posées.

M. Roth explique de son côté les vérifications effectuées au titre de la mission de commissaire aux comptes confiée au cabinet KPMG qui n'ont pas révélé d'anomalies.

M. Foessel mentionne enfin que le projet de construction de la nouvelle FDC n'apparaît pas surdimensionné au regard des disponibilités actuelles et du résultat dégagé par la FDC.

Après discussion, le conseil approuve à l'unanimité le bilan présenté par M. Foessel.

3. Approbation du PV du CA du 22 septembre 2025.

À l'unanimité, le conseil approuve le PV du CA du 22 septembre 2025.

4. Battues administratives.

Trois journées de battues administratives organisées par les louvetiers du Bas-Rhin et auxquelles ont participé des louvetiers du Haut-Rhin et de la Moselle, ont eu lieu en Alsace Bossue.

Le conseil rappelle que le Président de la FDC n'est consulté par l'administration que pour approuver le principe de battues administratives éventuelles sur un ensemble de secteurs à forts dégâts au cours de la saison de chasse.

Il n'est pas consulté sur la décision ultérieure de l'administration d'organiser une battue administrative sur un lot de chasse déterminé.

Le conseil juge en revanche inadmissible l'organisation d'une battue administrative sur un lot de chasse où une battue a été programmée par le locataire deux jours plus tard.

5. Organisation de l'AGE et de l'AGO.

Cette question sera décidée lors du prochain CA du 1^{er} décembre 2025.

6. Exposition des trophées 2026 : choix du lieu.

Le choix définitif du lieu sera décidé lors du prochain CA du 1^{er} décembre 2025.

7. Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et Commission de Sécurité.

La commission de sécurité se réunira prochainement pour adapter la partie sécurité du schéma afin de mettre à jour les consignes de sécurité adressées aux chasseurs.

8. Maintenance Cyné'Tir et Cinématir.

La fibre optique qui relie le Cinématir à l'arme du tireur est hors d'usage et doit être remplacée.

Le conseil décide d'acquérir la version sans fil qui permettra de se passer de fibre optique et donc d'éviter le renouvellement de cette panne.

9. Demandes de subventions.

Le conseil décide d'allouer une subvention de :

- 1 500 € au GGC de l'Outre Forêt,
- 1 500 € au GGC du Pays de Hanau,

pour l'acquisition de miradors de battue.

10. Divers.

La fête de Noël de la FDC aura lieu le mercredi 17 décembre 2025.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Président,



Frédéric Obry

Le Secrétaire,



Marc Schirer